

Chers campeurs,

Dans un contexte sanitaire incertain, **nous avons à cœur de vous aider à vous projeter avec confiance dans le bonheur des prochaines vacances avec ceux que vous aimez via notre engagement 2022 et le système d'assurance annulation facultative.**

## NOTRE ENGAGEMENT 2022

Dans ce sens, si nous étions **contraints administrativement** de ne pas accueillir de public, nous nous engageons à trouver une solution la plus adaptée : **délivrance d'un avoir, déplacement du séjour, remboursement du séjour...**

## ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE

Par ailleurs, vous pouvez également réserver en toute sérénité votre séjour au camping le Camarguais avec notre assurance annulation facultative :



**Événement couvert** : Tout événement imprévisible indépendant de votre volonté vous empêchant de partir (par exemple : un participant est atteint de la covid19)



**Remboursement** : Remboursement des frais d'annulation avec déduction d'une franchise de 30 € pour motif médical, 20 % avec un minimum de 50 € pour tous les autres motifs



**Conditions** : Justificatifs à fournir, remboursement par carte bancaire, annulation possible jusqu'au jour du départ inclus

Nous souhaitons également vous rappeler l'importance pour nous de suivre les recommandations et les mesures de prévention du ministère de la Santé et du gouvernement. Nous aurons le temps de profiter à nouveau des vacances ensemble et, le moment venu, nous le ferons comme jamais auparavant !

En espérant vous (re)voir très vite au camping le Camarguais !